La ville de La Teste interdit l’accès au massif forestier de la pinède de Conteau

Pinède de Conteau : Interdiction d’accès au massif forestier

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus Covid-19 et au vu des nombreux signalements de groupes de personnes et de joggeurs malgré les mesures sanitaires de confinement :

 Les accès au massif forestier de la Pinède de Conteau sont interdits d’accès au public à compter de mardi 24 mars 2020, et ce pour une durée de 1 mois.

Cette durée pourra être modifiée selon l’évolution des risques sanitaires et des mesures gouvernementales qui y sont liées.

Vous pouvez télécharger l’arrêté à l’adresse ci-dessous https://www.latestedebuch.fr/covid-19-toutes-mesures-commune/